

Ouverture des droits « Professionnel »

Pour 1 véhicule par abonné - stationnement en zone JAUNE

CONDITIONS PREALABLES :

- 1°) avoir son adresse professionnelle dans la zone payante
- 2°) avoir reçu la validation du dossier déposé
- 3°) avoir signé l'engagement annuel sur les conditions d'utilisation

PIECES A FOURNIR :

- 1°) **un des justificatifs suivants en cours de validité** : CFE ou numéro SIRET ou extrait Kbis (– de 3 mois) ou carte professionnelle ou caducée.
- 2°) **carte grise du véhicule**
- 3°) **pour un employé : attestation de l'employeur** précisant s'il s'agit d'un CDI ou CDD (avec la date de fin de contrat)

ENGAGEMENT DU RESIDENT :

> Je reconnais avoir été informé de la validité des pièces fournies pour ouvrir mes droits, **pour un an de date à date (ou jusqu'à la fin de mon contrat)**, que je dois renouveler tous les ans.

> J'ai bien pris note que je ne peux pas laisser mon véhicule en stationnement en un même point de la voie publique plus longtemps que la durée maximum prévue en zone jaune, à savoir 7H30, même si j'ai réglé mon abonnement mensuel. Cet abonnement ne me sert qu'à bénéficier d'un tarif réduit particulièrement adapté et à m'éviter de revenir à l'horodateur pour payer chaque jour.

> J'ai également été informé qu'en cas de dépassement de la durée maximum (7H30), mon véhicule serait considéré en stationnement abusif et susceptible d'être enlevé par la fourrière.

NOM DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE OU DE L'EMPLOYEUR :

ADRESSE DE L'ACTIVITÉ : (N° - RUE)

63200 RIOM

L'ABONNÉ(E) EST :

- TITULAIRE RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ
- EMPLOYÉ

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

NUMÉRO IMMATRICULATION du véhicule concerné :

FAIT A RIOM LE :

SIGNATURE

A remplir par le service de la Mairie

Date de dépôt du dossier

Date limite de validité